



NOTRE SEULE PRIORITE :

LA SANTE DES AGENTS ET DES USAGERS

Nos organisations, CGT, CGT-FO, SNU-FSU, STC sont fortement mobilisées depuis plusieurs jours aux côtés des collègues dans tous les établissements, services et territoires pour défendre la santé et la sécurité de tous les agents et exiger une activité minimum pour permettre aux demandeurs d'emploi de bénéficier de leur indemnisation (actualisation, ouverture de droit, gestion des PRV, paiement).

Nos organisations, CGT, CGT-FO, SNU-FSU, STC rencontrent à tous les niveaux les Directions Régionales et Générales pour porter les revendications des agents, mettre en œuvre les conditions de sécurité pour toutes et tous, assurer la protection de chacunE contre la propagation du Covid-19 et assurer le confinement utile et nécessaire.

Force est de constater que les réunions avec la Direction Générale se suivent et ne se ressemblent pas. Des informations contradictoires arrivent dans le réseau et des pratiques différentes génèrent légitimement inquiétude, iniquité, désespoir.

Nos organisations, CGT, CGT-FO, SNU-FSU, STC exigent :

- ⇒ La Fermeture de toutes les agences au public-;
- ⇒ La gestion par le Télétravail (et par rotation entre télétravailleurs volontaires) des activités indispensables que sont l'indemnisation (et les activités liées) des chômeurs et leur inscription (via internet et le 3949) ; la réception téléphonique pour des difficultés d'actualisation ou des problèmes liés à l'indemnisation ainsi que le paiement des agents ;
- ⇒ Le respect des droits liés aux absences pour garde d'enfant, pour les collègues en situation de fragilité ou qui accompagnent une personne dans cette situation ;
- ⇒ La présence au maximum de deux personnes volontaires par agence (et par rotation) quotidiennement pour uniquement relever le courrier, le scanner et l'envoyer à la condition que l'ensemble des sites soient désinfectés tous les jours et que des gels hydro alcooliques mis à disposition ;
- ⇒ Le maximum d'agents (y compris les ELD) de tous les Etablissements et Services doivent rester confinés à leur domicile ;
- ⇒ La gestion de la liste, les contrôles, doivent continuer à être suspendus.

Une communication claire relative à ces engagements doit être envoyée par la Direction Générale à tous les agents, accompagnée des formulaires et explications RH.

Notre principale et unique préoccupation est la Santé des agents et par ricochets, celle des usagers, puis ensuite celle de toute la population. C'est une question de santé publique !

Le nombre de cas, suspectés ou avérés, détectés dans chaque établissement de Pôle emploi s'accroît chaque jour et forcément de manière exponentielle. La Direction Générale se doit d'être transparente. Nos organisations exigent que, dès qu'un cas est connu, avéré ou suspecté, l'agence, le site, soit immédiatement fermé, et que les agents qui le fréquentent habituellement soient invités à rester chez eux, avec maintien du salaire ou du traitement. **Les Droits d'Alerte et les Dangers Graves et Imminents liés à la crise sanitaire lancés par nos organisations dans les Instances Représentatives du Personnel ont toutes leurs légitimités dans la période.**

Pour toutes les autres situations, nos organisations, CGT, CGT-FO, SNU-FSU, STC réaffirment la nécessité du **respect du principe de volontariat** pour tous les agents sans oublier l'encadrement.

C'est pourquoi nos organisations appellent tous les agents, dès qu'ils ont la moindre crainte, le moindre soupçon, à faire jouer **leur droit de retrait**. Les menaces de sanction dans ce cadre sont inacceptables ! **Nos organisations soutiennent et soutiendront fermement tous les collègues qui feront valoir ce droit.**

Ces revendications ont fait l'objet de nos interventions lors de l'audioconférence avec la Direction Générale de ce mardi 17 mars 2020. Par son courriel à tous les agents ce 18 au matin, le directeur général répond clairement par la négative, au mépris le plus élémentaire de la protection de la santé des agents et cadres de Pôle Emploi dont il a l'entière responsabilité en tant qu'employeur.

Cette crise renforce notre détermination à soutenir l'hôpital public et l'ensemble des soignants qui subissent les attaques gouvernementales depuis des années, à défendre l'ensemble des Services Publics et notre Protection Sociale (dont la retraite par répartition).

La réglementation de l'Assurance chômage prévue le 1er avril ne doit pas seulement être suspendue pour quelques mois mais bel et bien supprimée, et y compris les mesures prises le 1^{er} novembre 2019 doivent être annulées pour un retour à une Convention d'assurance Chômage négociée facteur de progrès social pour les travailleurs privés. Même chose pour le contre-projet de réforme des retraites.

Parce qu'un autre monde est possible sur la base des conquêtes sociales arrachées depuis 1945 (Sécurité Sociale, Assurance Chômage, Conventions collectives, retraites...), et certainement pas sur la base des contre-réformes que d'aucuns cherchent à nous imposer, **mobilisons-nous pour notre sécurité, notre santé, notre avenir et celui de nos enfants.**

**COMBATTRE LE COVID19, C'EST AUSSI COMBATTRE
POUR NOS REVENDICATIONS COMMUNES**